



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 18 mars 2022

Lieux d'Accueil Educatif (LAE)

MOBILISÉS POUR LES DROITS DES CHEMINOTS ET DE LEURS ENFANTS !

Le 17 mars 2022, plus de 100 cheminots venant de la région parisienne, de Lille, de Dijon et de Strasbourg se sont rassemblés à Saint-Denis à l'appel de la Fédération CGT des Cheminots pour exiger le maintien des Lieux d'Accueil Educatif (LAE) de l'Action Sociale SNCF pour les enfants de cheminots et la défense des droits des cheminots.

L'ACTION SOCIALE SNCF : NOTRE BIEN COMMUN !

L'Action Sociale SNCF et le Fonds d'Action Sanitaire et Sociale SNCF (FASS), c'est :

- 1.1 % du salaire des cheminots, statutaires et contractuels. C'est donc l'argent des cheminots qui doit être utilisé pour répondre aux besoins des cheminots et non pour financer les projets patronaux.
- Un budget annuel total de 65 millions d'euros.
- Environ 500 cheminots qui travaillent quotidiennement pour mettre en œuvre des prestations d'accompagnement, d'hébergement et des aides financières aux cheminots qui vivent des difficultés ou subissent des accidents de la vie.

L'Action Sociale c'est notamment une offre éducative pour les enfants de cheminots statutaires et contractuels qui repose sur un ensemble de professionnels cheminots et des structures telles que nos 7 Centres Médico-Psycho-Pédagogiques (CMPP) ou nos 5 LAE de Brétigny (PRG), Montlignon (Paris-Nord), Dijon, Lille et Bischheim qui permettent d'héberger 66 enfants.

UN PATRONAT INVARIABLEMENT CYNIQUE

Ce sont ces 5 LAE que la direction envisage de fermer, de la même manière qu'elle s'est débarrassée en 2019 de nos EHPAD et a jeté nos résidents entre les mains de structures privées dont les pratiques inhumaines défraient la chronique depuis plusieurs mois.

La Fédération CGT des Cheminots a été reçue le 17 mars par la direction de l'Action Sociale, la DRH de l'entreprise ne daignant pas s'embarrasser, ni même discuter de l'avenir des cheminots et de leurs enfants.

UNE ATTAQUE INJUSTIFIABLE

À l'occasion de cette rencontre, **la CGT** a rappelé que le positionnement patronal n'est pas contraint par un enjeu économique. En effet, le budget global du FASS, après financement des LAE (2.7 millions d'euros par an) est excédentaire de 500 000 € par an. En outre, l'excédent budgétaire cumulé (qui correspond à des droits qui n'ont pas été mis à disposition des cheminots) s'élève à 28 millions d'euros, ce qui assure le financement des LAE pour les 10 prochaines années.

La CGT a rappelé que ce projet de fermeture n'est davantage pas justifié par l'absence de besoin des cheminots. Tout d'abord parce que les structures extérieures dédiées à l'enfance sont remplies à 95 % selon la DREES (direction des études du ministère de la Santé) et les cheminots ne sont pas en dehors la société française. Ensuite, parce que les contraintes particulières des métiers de cheminots (horaires décalés, RHR, mobilité...) justifient une réponse spécifique.



Accès livret FASS



La CGT a insisté sur le fait que selon les situations rencontrées par les cheminots (contraintes professionnelles, maladie, séparation, difficultés familiales, difficultés scolaires...), la réponse au besoin de l'enfant peut passer par une offre éducative sans hébergement, mais également par une offre éducative avec hébergement pour permettre à l'enfant d'être encadré par des personnels éducatifs dans un environnement social différent, avec des liens sociaux nouveaux et un retour au foyer familial le week-end. Supprimer cette possibilité comme l'envisage la direction, c'est priver les travailleurs sociaux de l'Action Sociale d'un levier d'intervention et donc les enfants et leurs parents cheminots d'une chance de surmonter leurs difficultés.

La CGT a mis en avant que la sous-fréquentation actuelle de nos LAE à 50 % est triplement de la responsabilité de la direction d'entreprise :

1. Manque d'information aux cheminots engendrant une méconnaissance des prestations de l'Action Sociale, qui s'est accrue depuis l'externalisation en 2015 des prestations vers les CAF par la direction et donc l'éloignement des cheminots de leur Action Sociale ;
2. Concentration géographique des LAE sur le quart Nord-Est du pays qui est facteur d'éloignement pour de nombreux cheminots ;
3. Restriction de l'offre éducative, des contenus et des cibles (les personnels contractuels sont exclus de certaines prestations).

La CGT a réaffirmé que quoi qu'il en soit, même non-remplis, nos LAE hébergent actuellement des enfants de cheminots, en lien avec les travailleurs sociaux de l'Action Sociale SNCF, qu'ils répondent donc aux besoins des cheminots actuels et à venir. Les nombreux témoignages de cheminots et les plus de 2 000 signatures recueillies par la pétition en ligne initiée par des cheminots bénéficiaires en attestent (<https://www.change.org/p/non-%C3%AC-la-fermeture-fin-juin-des-lae-sncf>).

Nos LAE étant financés, leur fermeture est inadmissible !

LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS A L'OFFENSIVE

La CGT porte des revendications pour améliorer l'offre éducative de l'Action Sociale. Ces revendications sont seules à même de répondre aux besoins de cheminots :

- **Une meilleure proximité** par le maintien de nos 5 LAE, la création de petites structures d'hébergement en proximité sur l'ensemble du territoire et la création de CMPP sur la façade atlantique qui en est dépourvue.
- **Une réelle communication** auprès des cheminots dès l'embauche et dans chaque établissement par des permanences de l'Action Sociale, la mise à disposition de flyers, par l'embauche d'éducateurs spécialisés sur l'ensemble du territoire pour faire connaître l'offre éducative et rencontrer les cheminots.
- **Une réponse complète** aux besoins des cheminots en élargissant l'offre éducative à l'ensemble des cheminots, en remettant les LAE au cœur des activités collectives pour les parents (animations à thèmes sur les risques de la petite enfance, les écrans, l'adolescence...), pour les enfants de cheminots adolescents afin de les encadrer dans leurs études hors région ou les préparer à l'autonomie de la vie adulte...

Face à l'incurie de la direction SNCF quant à l'avenir des cheminots, de leurs droits, de leurs enfants,

Face à l'hostilité du Gouvernement qui vise notre protection sociale et nos retraites,

Face à la menace d'une nouvelle réforme contre le ferroviaire rêvée par certains parlementaires,

La Fédération CGT des Cheminots appelle l'ensemble des cheminots à s'inscrire largement dans la construction d'une réponse coordonnée, franche et puissante des cheminots et dans un premier temps à participer massivement à la Manifestation Nationale d'Intérêt Général des cheminots du 31 mars prochain à Paris.

